



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de loi de transformation de la fonction publique :

Loi de « Casse » plutôt que de « Transformation »

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a décidé de ne pas siéger au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière de ce 4 mars 2019 avec comme seul point à l'ordre du jour la présentation de la future loi dite « Projet de loi de transformation de la fonction publique »

Pour la CGT, réunir cette instance dans le seul but d'informer et de demander d'émettre un avis sur une partie de la loi traduit le mépris et relève d'une nouvelle provocation envers les organisations syndicales et les salarié.e.s. qui attendent de réelles mesures salariales ainsi que des améliorations de leurs conditions de travail et de vie.

Même si le Secrétaire d'état auprès du Ministère de l'Action et des Comptes Publics vante son attachement au dialogue social et au respect du rôle des représentants syndicaux, les propositions et les revendications portées par les syndicats ne sont pas prises en compte depuis des mois.

Pire encore, par ce projet de loi, le gouvernement confirme sa volonté de réduire le rôle et les prérogatives des instances représentatives du personnel dans la fonction publique à travers leur fusion (CTE et CHSCT) et leur suppression (CAP), de recourir massivement à des emplois contractuels et à la mobilité des postes, d'instaurer le salaire au mérite, alors même que la dégradation des conditions de travail des personnels s'accroissent et que le climat social ainsi que les luttes se multiplient dans les établissements de la Santé et de l'Action Sociale .

La CGT porte des propositions et des revendications telles que l'augmentation des salaires et des pensions, une amélioration du statut, un vrai service public de qualité et un plan de Santé et Action Sociale adapté à nos besoins.

**La CGT appelle à la grève et aux manifestations le
mardi 19 mars 2019
et invite les salarié.e.s, agent.e.s, tous les professionnels à
défendre les missions et le statut de la Fonction Publique.**

Montreuil, le 6 mars 2019.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

14/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr